



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT

68160 Sainte-Croix-aux-Mines

PROCES-VERBAL

de la réunion du Conseil Communautaire

du Jeudi 17 octobre 2024 à 19H

à la Communauté de communes à Sainte-Croix-aux-Mines

Étaient présents sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS, Président de la CCVA :

Les Conseillers de Lièpvre

Monsieur Denis PETTT

La Conseillère de Sainte-Croix-aux-Mines

Madame Régine ORSATI

Les Conseillers de Sainte-Marie-aux-Mines

Monsieur Louis BERGER

Monsieur Thomas GOETTELDMANN

Assistait également Madame Célia LEVY, Directrice Générale des Services

Absents excusés :

- Madame Maud PETTTDEMANGE qui a donné procuration à Monsieur Denis PETTT
- Madame Christiane FORCHARD
- Monsieur Rémy VOINSON
- Madame Noëllie HESTIN
- Monsieur Gérard FREITAG
- Madame Gaëlle SKOCIBUSIC
- Madame Nathalie ROUSSEL
- Monsieur Jean-Luc FRECHARD
- Monsieur Eric FREYBURGER

Soit 5 membres présents, 1 procuration et 6 votants

ORDRE DU JOUR

- 472/2024 Désignation d'un secrétaire de séance
- 473/2024 Adoption du procès-verbal de la séance du 26/09/2024
- 474/2024 Election des membres de la commission de concession de service public
- 475/2024 Organisation du « Carrefour Européen du Patchwork » et « Mode & Tissus »: principe du renouvellement de la DSP de la SPL EVA
- 476/2024 Décision Budgétaire Modificative – Budget Ordures Ménagères

Monsieur le Président Jean-Marc BURRUS souhaite la bienvenue aux membres et à Monsieur Richard HESTIN (DNA) pour la presse.

Monsieur le Président Jean-Marc BURRUS constate que seul 5 membres dont lui sont présents et il précise que Madame Maud PETITDEMANGE qui a donné procuration à Monsieur Denis PETIT.

L'ensemble des membres présents constate que le quorum n'est pas atteint : en effet le quorum demande la présence d'un minimum de 8 membres présents.

Le Conseil Communautaire ne peut pas délibérer.

Monsieur le Président Jean-Marc BURRUS indique qu'une nouvelle invitation sera transmise ce jour pour une nouvelle réunion du Conseil Communautaire le MARDI 17 OCTOBRE 2024 à 16h au siège de la Communauté de Communes. L'ordre du jour sera identique.